

COMMUNIQUE DE PRESSE

La politique régionale de l'énergie primée

A la rentrée 2011, en partenariat avec les académies de Lyon et de Grenoble, la Région Rhône-Alpes a mis en place des Agences de l'énergie des lycées, initiative unique en France qui reçoit aujourd'hui le trophée national des Energies Citoyennes, catégorie « coups de cœur du jury ». Ce concours, organisé par la Cofely, filiale de GDF Suez, récompense les collectivités locales innovantes et actives dans la recherche d'économies d'énergie.

Mises en place dans 10 classes¹ de Première STI DD², ces Agences de l'énergie des lycées fonctionnent comme un bureau d'études thermiques professionnel. Les élèves travaillent de 2 à 5 heures par semaine sur ce projet, pendant lesquelles ils identifient les dysfonctionnements ou les améliorations possibles, puis mettent en œuvre leurs idées pour réduire la consommation d'énergie dans leur lycée. Cette initiative permet à la fois de sensibiliser les lycéens sur les enjeux environnementaux et de favoriser leur professionnalisation par des travaux pédagogiques.

La Région apporte à chaque Agence de l'énergie des lycées un accompagnement humain et matériel de leurs projets. Un budget de 15 000€ maximum par classe peut également être attribué pour l'exécution de travaux préconisés par les élèves.

Lundi 2 avril, Sylvie GILLET de THOREY, Vice-présidente aux lycées, et Benoit LECLAIR, Vice-Président à l'énergie et au climat, présidaient une journée d'échanges et de dialogue entre les élus, les services de la Région et les lycéens impliqués dans le dispositif.

« Grâce aux Agences de l'énergie des lycées, la Région mobilise les acteurs de l'intérieur, et donne à de futurs professionnels un vrai terrain d'expérimentation » souligne Sylvie GILLET de THOREY, Vice-présidente aux lycées. « C'est également un moyen innovant d'améliorer la performance énergétique des lycées pour atteindre l'objectif -40% de gaz à effet de serre du projet de Plan Climat régional » poursuit Benoit LECLAIR, Vice-Président à l'énergie et au climat. « Le bilan très positif de cette initiative justifie sa reconduction à la rentrée 2012, avec 20 nouvelles Agences de l'énergie des lycées » conclut Sylvie GILLET de THOREY. L'appel à projets sera lancé prochainement.

Service presse | Clémence CAPRON – 06 87 56 05 48
04 26 73 40 15 | Isabelle SALOMON – 06 07 09 34 18
04 26 73 43 52

¹ Les lycées concernés sont : Lycée JEAN MONNET (Annemasse), Lycée JOSEPH MARIE CARRIAT (Bourg en Bresse), Lycée L'OISELET (Bourgoin Jallieu), Lycée MONGE (Chambéry), Lycée BLAISE PASCAL (Charbonnières les Bains), Lycée LOUIS ARAGON (Givors), Lycée LES CATALINS (Montélimar), Lycée MONT-BLANC RENE DAYVE (Passy), Lycée DU VAL-DE-SAONE (Trévoux), Lycée FERDINAND BUISSON (Voiron)

² Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable